

à retourner dûment complétée et signée à l'adresse suivante :
Mairie de Bourgoin-Jallieu - CS 62010 - 38307 BOURGOIN-JALLIEU CEDEX
A l'attention des Services Techniques

Nous vous demandons de bien vouloir nous retourner la fiche de renseignement dûment complétée et signée. Sans réponse de votre part sous 7 jours calendaires, cette fiche de déclaration vaudra acceptation et entrainera l'émission d'un titre.

Nom de la société : MLTM
 Adresse de la société : 13 Rue de Narvik 60431 SAINT MAURICE L'EXIL
 N° SIRET : 318622081 Téléphone :
 Localisation du chantier : 15 rue des Lilattes
 Date du chantier : le 12/10/2022 Nb de semaines (arrondi sup): 0
 Nature du chantier : de levage Nb de mois (arrondi sup): 0
 N° arrêté correspondant : DST-C-T-2022-1029 Nb de jours : 1

TRAVAUX Décision tarifaire DC2018-176		Zones concernées : frais fixes + redevance				€15
		Sauf exonération				
		Zones de stationnement gratuite		Zone de stationnement payante		Zone piétonne
1	<u>Occupation du domaine public pour entreposer du matériel :</u> - Installer une grue - Pour réaliser une construction (emprise de stock matériel et matériaux), - Déposer une benne - Stationnement réservé	coût par m2 et par semaine	3,00 €	coût par m2 et par semaine	6,00 €	coût par m2 et par semaine : 12,00 €
2	<u>La pose d'une palissade ou tout autre type de clôture</u> (à savoir emprise au sol dans la limite de 0,5m privée / publique ; au-delà se reporter au paragraphe 1 du tableau)	coût par ml et par semaine	1,00 €	coût par ml et par semaine	1,00 €	coût par ml et par semaine : 1,00 €
3	<u>La pose d'un échafaudage seul</u> (calcul au réel)	coût par ml et par semaine	3,00 €	coût par ml et par semaine	6,00 €	coût par ml et par semaine : 12,00 €
4	Stationnement uniquement de véhicules	Application uniquement des frais fixes de 15€ pour une période maximale de 2 mois. Nouvel arrêté au-delà de 2 mois d'occupation.				
5	Bulle de Vente (type bungalow)	Coût par tranche de 20m2/ mois :		400,00 €	surface	
MANIFESTATIONS décision tarifaire DC010714137						
6	Manifestation exceptionnelle à but lucratif	Forfait journalier incluant 10m2 d'emprise :		15,00 €	nb de m2 :	
7	Toute exposition installée sur le domaine public à caractère commercial	Coût par m2 et par jour pour tout m2 supplémentaire :		1,50 €		
<i>exemple pour 12 m2 : 15 + 2*1,5 : 18€. Les droits seront limités à 500€/jour.</i>						
AUTRES						
8	Emplacement pour véhicule d'autopartage (décision tarifaire DC201115151)	coût par emplacement sur l'ensemble de la commune		30,00 €	Nb emplacement :	
9	Conteneurs enterrés, abris et ombrières occupant le DP (décision tarifaire DC140415044)	50% tarif soit un coût au m2 par semaine		30,00 €	nb de m2 :	
SOIT UN TOTAL DE VOIRIE :		15,00 €				

A Bourgoin Jallieu, le

04/10/2022

Sébastien CHALESSIN
Conseiller Municipal
Délégué Aux Espaces Publics

Signature du demandeur :

